

MAIRIE DE SAINT PE D'ARDET

Compte-Rendu réunion 9 Juillet 2025 à 18h

Présents : MM. DEU Jérôme. MUGICA Jean. ABADIE Bertrand. RIVAL Patrice. DUTERTRE Stéphane. GERBAL Frédéric. GARLANTEZEC Yvette.

Absents : MM. AUDOUAN Jean-Claude. PRINZIVALLI Jean-Claude. ROCHE Yan. PACHERE Ariane.

Monsieur MUGICA Jean est nommé secrétaire de séance.

1. Etat d'assiette des coupes en forêt de Saint Pé d'Ardet

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'inscription à l'état d'assiette des coupes 300m3 sur 5ha en 2025.

2. SICASMIR - retraits de communes membres compétence Alzheimer

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le retrait des communes de ANTIGNAC, CAZAC, ESCANEGRABE, FRONTIGAN-SAVES, LABASTIDE-PAUMES, MOLAS, MONTESQUIEU-GUITTAUT, PUYMAURIN, ROQUEFORT SUR GARONNE et SAINT MAMET et FIXE la date de retrait au 1^{er} janvier 2026

3. SICASMIR - retraits de communes membres compétence SSIAD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le retrait des communes de ANTICHAN DE FRONTIGNES, ARDIEGE, CIER DE RIVIERE, GENOS, GOURDAN-POLIGNAN, HUOS, MALVEZIE, MARTRES DE RIVIERE, PAYSSOUS, POINTIS DE RIVIERE, ST PE D'ARDET, SAUVETERRE DE COMMINGES et SEILHAN et FIXE la date de retrait au 1^{er} janvier 2026.

4. Modification des statuts du SICASMIR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la modification des statuts du SICASMIR

5. Demande de diagnostic énergétique

Le SDEHG réalise une campagne de diagnostic énergétique des bâtiments communaux, et propose à la commune de s'inscrire dans ce programme. Ce programme sera financé à 95% par le SDEHG et le programme ACTEE+ CHENE, et une charge de 5% restera à la commune, soit un maximum de 300€ par bâtiment. Afin de bénéficier de ce diagnostic, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander un diagnostic énergétique pour le bâtiment communal ECOLE/MAIRIE

AFFAIRES DIVERSES :

Explication sur les travaux d'urbanisation route de lourde.

Explication sur les travaux de réfection de la toiture de l'église.

Discussion et retour sur le fonctionnement des bennes a encombrant.

Explication sur les travaux de la route forestière.

Programmation du début des travaux de réfection des allées au cimetière.

Retour et discussion sur le bornage du chemin des vignets.

Discussion sur plusieurs contentieux entre voisins qui ont sollicité un ou des élus.

Séance levée à 19h30.

Le Maire